



**ffme**

comité  
départemental  
des alpes-maritimes

## ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire

COMITE DEPARTEMENTAL DES ALPES MARITIMES

Mardi 9 juillet 2013  
234 route de Grenoble

19h

*Siège social :*

C.D.O.S. - Min St Augustin - PAL 2 - 06 296 Nice Cédex3

*Internet :*

[www.ffme.fr/cd/06](http://www.ffme.fr/cd/06)

[ffme.cd06@orange.fr](mailto:ffme.cd06@orange.fr) ou [presidentcd06@wanadoo.fr](mailto:presidentcd06@wanadoo.fr)

Tél :

09 81 17 84 61 - 06 98 95 98 34

-----000000-----

**Nombre de clubs sur le CoDép - 33 / Nombre de clubs représentés - 12**

**Nombre de voix possibles - 96 / Nombre de voix présentes - 46**

Plusieurs clubs ne se sont pas déplacés pour l'assemblée générale et d'autres ont choisi le vote par procuration.

-----000000-----

### **1. Allocution de bienvenue**

Jean-Luc Belliard (Président du CoDép06 - Baou Escalade) fait un rappel des actions faites par le Comité départemental.

Les lots qui n'étaient pas arrivés à temps pour le Challenge Jeunes Escalade des Journées Verticales ont été remis aux dirigeants présents des 1<sup>ers</sup> concernés.

### **2. Modification de l'article 1 des statuts**

L'assemblée valide le changement concernant l'article 1 - 1)

Le terme Ski de Montagne et remplacé par Ski Alpinisme

### **3. Part Départementale sur le prix des licences**

Jean-Luc fait un rappel sur les principes généraux de la part des répartitions édictées par le national et les choix qui ont été faits par les comités territoriaux. Il est fait référence à la dernière Assemblée Générale du Comité Régionale, Philippe (Secrétaire du Comité Régional Côte d'Azur - Atout Roc) explique les propositions que le Comité régional avait faites et le choix final qui a été voté. Le CRCA a validé une part de 2€25 ce qui fait un ratio de 50% pour le comité régional et 50% pour les comités départementaux si le 06 valide cette somme.

Au niveau Comité Régionale, Philippe nous informe que ce choix validé en A.G., induira une diminution des ressources et de faits des actions et des aides que le Comité Régional pourra assurer (l'aide aux sportifs de haut niveau est citée).

Pour les licenciés, cette rétrocession ne changera pas le prix des licences. Ce montant pourra être revu annuellement lors de l'assemblée générale.

Jean-Luc et Fabien (Secrétaire du CoDép 06 - G.M.A. 500) font un rappel de la procédure et les enjeux départementaux qui seront liés à cette part.

A ce jour, la charge des frais du comité ne doit pas être imputée directement et fortement aux licenciés. Cependant, il est mis en avant la nécessité de rechercher des ressources pour assurer les actions essentielles et/ou choisies par l'assemblée.

Aujourd'hui les choix du comité ont été d'aller vers des financements liés à de l'événement (ce qui correspond à nos missions de promotion des disciplines), liés au suivi, à l'entretien, au développement et la pérennisation des sites naturels de pratique ainsi que des actions de services. Sur ces ressources dégagées, le CoDép ponctionne une partie pour assurer, tant bien que mal des actions parallèles (aide directe aux clubs, équipe jeunes, athlètes de haut niveau...).

Charge à l'assemblée générale de définir d'autres orientations stratégiques de développement sans pour autant se désengager de notre partenaire privilégié qu'est le Conseil général et qui nous suit depuis plusieurs années.

Pour la prochaine saison, il est proposé une part départementale de 2€25.

Le vote est effectué à main levée - Oui à l'unanimité des présents.

#### **4. S.A.E. Ludovic Bréa**

Présentation de la phase finale avec le mur de Bréa. Une convention est en cours de rédaction et de définition sur les modalités d'accès et les principes de fonctionnement.

Le CD a fait partir, aux clubs du Département, une demande d'intention pour être en capacité de répondre aux sollicitations départementales et municipales.

#### **5. Questions diverses**

Demande de formation pour les initiateurs (U.S. Cagnes & Cap Nature), le Comité Régional par la présence de Philippe acte et indique que Stéphane Roty est le référent [s.roty@ffme.fr](mailto:s.roty@ffme.fr)  
Une demande de programmation de passeports escalade est aussi faite, Eric (Salarié du CoDép) indique que des dates ont été programmées sans inscrit, mais que d'autres peuvent l'être. Une date devait servir, aussi, d'harmonisation entre les cadres fédéraux sur les critères et la grille d'évaluation mise en place par le CoDép.

Michel (US.Cagnes - Membre du Comité Directeur) demande que le dossier de l'équipe jeunes soit relancée, Jean-Luc indique que les porteurs de projets ont le budget fixé par l'assemblée générale. Le CoDép fait suivre aux clubs les dossiers envoyés par Michel de l'U.S. Cagnes.

Le point est fait sur le bilan de l'assemblée générale nationale.

Fin de séance 21h15



Le président  
Jean-Luc Belliard



Le secrétaire  
Fabien Coquel



Le trésorier  
Michel Mary

CLUB	Licences	Voix	Mettre 1 ou 0		Nom Président	Membre	Signature	Procurator	Nom
			Present	Licence 2013					
A.F.A.C.-H.E.S.	45	1	0	1	Mr Fadini				
A.S.S.A.	90	5	0	1	Mr Pottier				
ART BLOC	176	7	0		?				
ASPTT JUCE	9	0	0	1	Mr Gasmann (Vice-P)				
ASSOCIATION PALLONIS SPORTS	11	1	0		?				
ADOUT.POC	3	0	0	1	Mr Benoist				
AZUR.AVENTURE	36	1	0	1	Mr Boutvinh				
MAJOU ESCALADE	120	7	1	1	Mr Maite				
C.S.A.L. DE LA GERBAISERIE	8	0	0	1	Mr Liborgna				
CAGHESCALADE	1	0	0	1	Mr Lecerf				
CARRISA	59	5	0	1	Mr Bernardi				
CAP D'AIL.AVENTURES	24	1	0		?				
CAP.MATURE	36	1	1	1	Mr Doucos				
COL.BANCO.DI	22	1	1	1	Mr Barragat				
CHATEAUNEUF ESCALADE	101	7	0	1	Mr Le Ber				
CLUB DES SPORTS ET LOISIRS	52	5	0		?				
CLUB OMNISPORTS.VA.BORNE	179	7	1	1	Mr Fournier				
CLUB SPORTIF JBM FRANCE	13	1	0	0	Mr Mommeja				
ESCALE	81	5	1	1	Mr Sola				
FRANCE.CANYON	8	0	0	1	Mr Carlier				
GRIMP.AZUR	266	9	0	1	Mr Clémenti				
GROUPE.MONTAGNE.ATTITUDE.300	137	7	1	1	Mr Bostignour				
GROUPE.SPORTIF.JEAN.BOURIE	8	0	0	1	Mr Mars				
HOMMES.ET.MONTAGNES.DU.MORIOE	29	1	1	1	Mr Fontaine				
LA.ROCHE.AUX.ABELLES	84	5	1	1	Mr Franco				
LES.TICHODROMES	28	1	0	1	Mr Chollet				
M.J.C. FERME.GIAUME	7	0	0		?				
MONTAGNE.AVENTURE.ET.DECOUVRETE	11	1	0	1	Mr Burgaud				
S&I.CAMPING.ET.ALPHISME.DE.CARRIES	58	5	0	1	Mme Rodriguez				
S&I CLUB DE HICE	38	1	1	1	Mr EL Babli (Vice-P)				
TITING CLUB.MOUANS-SARTOUX.BANDONNÉE.MONTAGNE	12	1	0	0	Mr Fauvet				
TRIESTE.SPORT.ESCALADE	18	1	0	0	Mr Kentil				
UNION.SPORTIVE.CARRIES	235	9	1	1	Mr Zeraffa				

CD06 - FFME

Assemblée Générale 07/2013

Siège social :

Internet :

C.D.O.S. - Min St Augustin - PAL 2 - 06 296 Nice Cédex3

[www.ffme.fr/cd/06](http://www.ffme.fr/cd/06)

[ffme.cd06@orange.fr](mailto:ffme.cd06@orange.fr) ou [presidentcd06@wanadoo.fr](mailto:presidentcd06@wanadoo.fr)

Tél :

09 81 17 84 61 - 06 98 95 98 34